

* Concepts de base de l'analyse financière, présentation des principaux outils des analyses économiques et financières

* Compte de trésorerie, plan de financement, analyse des coût et avantages (critères de rentabilité)

- Mode d'organisation et de gestion de l'organisation locale du projet :

* Structure et mode de fonctionnement

Planification financière, budgétisation et contrôle du budget

14) Spécialité : Pêche et Aquaculture :

1) Technique et engins de pêche :

- Différents engins de pêche utilisés : caractéristiques, modes d'utilisation et espèces visées

- Instruments de détection : différents types, modes d'utilisation, analyse et exploitation des données.

- Modalités de rassemblement des espèces

2) Océanographie

Relief et sédiments

Courants, marées, vagues et houles

Flore et faune, biologie et écologie des groupes suivants :

Algues et phanérogames, mollusques, crustacés et poissons d'importance commerciale

Poisson : alimentation, reproduction, migration

La dynamique des poissons : stock, effort et modes d'exploitation

3) Commercialisation des produits de la pêche

- les circuits de distribution, les structures commerciales et les possibilités de leur développement

4) Législation maritime :

La législation relative à la pêche et textes d'application

La législation relative au travail maritime et textes réglementaires

Code de l'investissement et textes réglementaires

5) Aquaculture :

Principales techniques d'élevage utilisées

Aliments utilisés en aquaculture

Reproduction artificielle et élevage larvaire

6) Environnement aquatique :

Sources de pollution

Différents types de pollution

Moyens de lutte contre la pollution

7) Economie maritime

Analyse et évaluation des projets de pêche et d'aquaculture

Etude de rentabilité économique des projets de pêche et d'aquaculture

15) Spécialité : Industries alimentaires :

Microbiologie générale et alimentaire

Biochimie alimentaire et industrielle

Chimie alimentaire

Chimie analytique

Analyses sensorielles

Contrôle de la qualité dans les industries agro-alimentaires

Industries des matières grasses

Industries de conservation

Industries des céréales

Industries laitières

Œnologie

Industries des produits carnes et des produits de la mer.

Sucrerie

Fermentation

Sciences et technologie de l'emballage alimentaire

Analyse financière et marketing agro-alimentaire

Biotechnologie

Arrêté du ministre de l'agriculture du 5 octobre 1999, portant ouverture d'un concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 97-83 du 20 décembre 1997,

Vu le décret n° 99-819 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier au corps commun des ingénieurs des administrations publiques,

Vu l'arrêté du 5 octobre 1999, fixant les modalités d'organisation du concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux au corps commun des ingénieurs des administrations publiques,

Arrête :

Article premier. – Est ouvert au ministère de l'agriculture le 29 décembre 1999 et jours suivant, un concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux.

Art. 2. – Le nombre de postes à pourvoir est fixé à seize (16), répartis comme suit :

Spécialité	Régions d'affectation	Nombre de postes à pourvoir
Production animale (élevage des bovins, ovins et caprins)	Direction générale de la production agricole	01
Production animale (petit élevage)	Direction générale de la production agricole	01
Génie rural	Commissariat Régional au Développement Agricole du Kef	01
Forêts	Commissariat Régional au Développement Agricole de Siliana	01
Pêche	Commissariat Régional au Développement Agricole de Médenine	01

Spécialité	Régions d'affectation	Nombre de postes à pourvoir
Agro-Economie	Observatoire National de l'agriculture	03
Forêts	Commissariat Régional au Développement Agricole de Kasserine	01
Défense des cultures	Commissariat Régional au Développement Agricole de Kasserine	01
Production végétale	Commissariat Régional au Développement Agricole de Gabès	01
Vulgarisation	Commissariat Régional au Développement Agricole de Tozeur	01
Electro-Mécanique	Commissariat Régional au Développement Agricole de Tozeur	01
Production Végétale	Commissariat Régional au Développement Agricole de Sidi Bouzid	01
Production Végétale	Commissariat Régional au Développement Agricole de Tataouine	01
Forêts	Commissariat Régional au Développement Agricole de Kébili	01

Art. 3. – La liste d'inscription des candidatures sera close le 29 novembre 1999.

Tunis, le 5 octobre 1999.

Le Ministre de l'Agriculture
Sadok Rabeh

Vu
Le Premier Ministre
Hamed Karoui

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

NOMINATIONS

Par décret n° 99-2215 du 4 octobre 1999.

Le Dr. Belkahia Chelbi, professeur hospitalo-universitaire en médecine, chef de service hospitalo-universitaire en médecine, est chargé des fonctions de directeur du centre national de pharmacovigilance.

Par décret n° 99-2216 du 4 octobre 1999.

Le Dr. Khairallah Moncef, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine, est chargé des fonctions de chef de service hospitalo-universitaire à l'hôpital Fatouma Bourguiba de Monastir (sce. d'ophtalmologie).

Par décret n° 99-2217 du 4 octobre 1999.

Le Dr. Ben Jaballah Nejla, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine, est chargée des fonctions de chef de service hospitalo-universitaire à l'hôpital d'Enfants (sce. Réanimation polyvalente).

Par décret n° 99-2218 du 4 octobre 1999.

Le Dr Tabbène Karim, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine, est chargé des fonctions de chef de service hospitalo-universitaire à l'hôpital Razi de la Manouba (Sce de Psychiatrie "B").

Par décret n° 99-2219 du 2 octobre 1999.

Le Dr Chatti Ali, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service hospitalo-sanitaire à l'hôpital de Ras Jebel (Sce de médecine).

Par décret n° 99-2220 du 2 octobre 1999.

Monsieur Adel Samaâli, administrateur conseiller, est chargé des fonctions d'inspecteur administratif de la santé publique à l'inspection administrative et financière au ministère de la santé publique.

Par décret n° 99-2221 du 2 octobre 1999.

Madame Chine Essia née Ben Ammar, administrateur conseiller, est chargée des fonctions d'inspecteur principal adjoint administratif de la santé publique à l'inspection administrative et financière au ministère de la santé publique.

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 81-793 du 9 juin 1981, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale.

Arrêté du ministre de la santé publique du 2 octobre 1999, portant approbation du manuel des procédures techniques en radioprotection.

Le ministre de la santé publique,

Vu le décret n° 74-1064 du 28 novembre 1974, relatif à la définition de la mission et des attributions du ministère de la santé publique,

Vu le décret n° 81-793 du 9 juin 1981, portant organisation des services de l'administration centrale du ministère de la santé publique, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 98-470 du 23 février 1998,

Vu le décret n° 96-49 du 16 janvier 1996, fixant le contenu des plans de mise à niveau de l'administration et les modalités de leur élaboration, réalisation et suivi,

Vu l'arrêté du 15 mai 1996, fixant le plan de mise à niveau du ministère de la santé publique, tel que modifié par l'arrêté du 29 octobre 1997 et notamment son tableau n° 3,

Vu la circulaire n° 8 du 9 février 1996, fixant les modalités pratiques que chaque département est appelé à prendre pour la préparation de son plan de mise à niveau et notamment son point 11,

Vu le manuel des procédures techniques en radioprotection,

Arrête :

Article premier. - Est approuvé, le manuel des procédures techniques en radioprotection.